



Bir Formation

FOR-093-2026-09-09-20210777974

PLAN DE FORMATION TITRE V A.P.S : Agent de Prévention et de Sécurité

Dates :

Durée: 180 heures

Effectifs : 12 personnes maxi

Prérequis : Maîtrise des savoirs de base en français et calcul niveau B1

Délais d'accès : entrée en formation après obtention de l'autorisation du C.N.A.P.S

Public concerné : Toute personne postulant à un emploi en entreprise de sécurité privée

Objectif pédagogique : Connaître les bases légales et réglementaires de la fonction, accueillir, et orienter, utiliser les matériels, renseigner les documents, porter secours aux personnes, intervenir sur un début d'incendie

Contenu des modules :

- Module juridique (18h) : environnement juridique de la sécurité privée, services publics de l'ordre
- Module stratégique (25h) : gestion des premiers secours, gestion des risques et des situations conflictuelles
- Module gestion des risques (25h) : initiation au risque incendie, maîtriser la gestion des armes
- Module attitude professionnelle (17h) : maîtriser les techniques d'information et de communication, préparation d'une mission
- Module gestion des conflits (14h) : gérer les conflits, application du code de procédure pénal dans le cadre des missions de l'APS
- Module technique (53h) : surveillance et gardiennage, événementiel
- Module sensibilisation et lutte contre le terrorisme (28h) : sensibilisation et lutte contre le terrorisme

Méthode pédagogique et matériel pédagogique et d'encadrement : Livret de cours, dispositifs de détection intrusion et incendie, aire de feux, matériels de secourisme, P.C sécurité

Évaluation : Examen de certification selon les dispositions de l'arrêté du 17 mai 2018

Modalités d'examen :

- Théorique : Contrôle par boîtiers QCM (98 questions)
- Pratique, Mise en situation pratique : résolution d'incident, tenue d'un poste de surveillance
- Suivi : assiduité + évaluation en cours de formation



Bir Formation

- Pour la validation de l'examen, le stagiaire devra valider les deux blocs de compétences (Théorie / Pratique). En cas d'échec à l'un ou les deux blocs, le stagiaire se représentera uniquement au(x) bloc(s) auxquelles il aura échoué.

Lieux de réalisation : 14 RUE DAVOUST 93500 Pantin

Responsable Pédagogique : Mr NDIAYE

Le lien RNCP38053 - Agent de prévention et de sécurité (francecompetences.fr)

Code RNCP 380253 Date d'enregistrement : 20-09-2023 Certificateur : ABSUD FORMATION